



## Quoi de neuf !

L'infolettre est la source d'information municipale destinée aux citoyen(ne)s de Venise-en-Québec.

### Nouvelles municipales – Avril 2026

#### INSCRIVEZ VOS ENFANTS AU CAMP DE JOUR Un service à préserver chez nous



Chères familles,

Je vous rappelle l'importance d'inscrire vos enfants au camp de jour cet été. Ce service est essentiel pour nos jeunes, mais aussi pour l'ensemble de la communauté. Le maintien du camp de jour dépend directement du nombre d'inscriptions, plus la participation est au rendez-vous, plus nous pouvons assurer sa continuité et continuer d'offrir des activités sécuritaires, stimulantes et de qualité, ici même à Venise-en-Québec.

**Au programme :** un été inoubliable, rempli d'activités amusantes, variées et enrichissantes, dans une ambiance chaleureuse et sécuritaire.

#### Un mot de votre équipe d'animation

Nous sommes l'équipe d'animation dynamique et passionnée de **La Zone Youhou!**, et nous avons déjà très hâte de retrouver vos enfants cet été. Nous invitons toutes les familles de **Venise-en-Québec** et des municipalités avoisinantes à **inscrire dès maintenant** leur enfant au camp de jour.

On a hâte de partager avec eux des journées de plaisir, de découvertes et d'aventures !

À très bientôt au camp de jour !

Les citoyens de Venise-en-Québec bénéficient d'une **réduction de 25 %** sur l'inscription au camp de jour (**offre non applicable sur les sorties et le service de garde**).

Le camp se déroule au **Centre culturel**, situé au **239, 16e Avenue Ouest**.

Inscription en ligne : [youhou.zone/camps/venise-en-quebec](http://youhou.zone/camps/venise-en-quebec)

Merci de votre collaboration et au plaisir de voir vos enfants au camp cet été !

**Mélanie Ménard**

Mairesse de Venise-en-Québec

#### Pour rester informés

N'oubliez pas de consulter notre page [Facebook](#), notre [site Web](#) ainsi que notre [portail citoyen](#) pour recevoir toutes les nouvelles de votre Municipalité.

**Prudence  
dans mon  
quartier!**



#### AVIS À LA PRUDENCE – VITESSE DANS NOS RUES

La Municipalité de Venise-en-Québec rappelle à tous les automobilistes l'importance de respecter les limites de vitesse et d'adapter leur conduite en tout temps. Nos rues ne sont pas une piste de course.

La vitesse met directement en danger la sécurité de tous : enfants, piétons, cyclistes, familles et aînés. Elle augmente aussi le bruit et nuit à la quiétude du voisinage. Plusieurs citoyens nous ont fait part de leurs préoccupations.

Nous demandons la collaboration de chacun pour ralentir, particulièrement dans les secteurs résidentiels, près des intersections et des zones fréquentées. La sécurité et le calme de notre milieu de vie sont l'affaire de tous.

Merci de votre vigilance et de votre courtoisie.



## PROGRAMMATION DE SPECTACLES AU CENTRE CULTUREL En collaboration avec la SPEC du Haut-Richelieu

Chers spectateurs,

Préparez-vous à une vague de rires, Venise-en-Québec !

Au Centre culturel, l'humour est à l'honneur avec une programmation qui promet de belles soirées de divertissement. Que vous soyez en famille, entre amis ou en sortie improvisée, c'est l'occasion idéale de décrocher du quotidien et de profiter d'un spectacle tout près de chez vous. Invitez vos proches et venez encourager les arts et la culture ici, à Venise-en-Québec. Une soirée de rires, ça fait toujours du bien !

**Promotion** : Obtenez 20 % de rabais à l'achat de 3 spectacles.

Les billets sont disponibles [en ligne](#), ou en communiquant avec la billetterie au 1 888 443-3949 (du lundi au samedi, de 12 h à 18 h).

La SPEC du Haut-Richelieu vous souhaite un excellent spectacle !



## ABATTAGE D'ARBRE: PERMIS OBLIGATOIRE

Avant de procéder à l'abattage ou à la coupe d'un arbre, il est obligatoire d'obtenir un permis de la municipalité, et ce, même lorsqu'il s'agit d'un arbre **mort, dangereux ou jugé nuisible**.

Le permis est **gratuit**. La demande peut être faite **en ligne** ou au **bureau municipal**. Une fois la demande reçue, l'**inspecteur municipal se rendra sur place** pour constater l'état de l'arbre ou des arbres visés et déterminer les travaux autorisés. Il est donc important de **prévoir un délai de traitement** avant de planifier la coupe.

Nous vous rappelons que des **amendes importantes** peuvent être imposées en cas d'abattage sans permis ou en non-respect des conditions autorisées. Pour information ou pour déposer une demande, rendez vous sur le [portail citoyen](#).



## À RETENIR DÈS MAINTENANT : NOUVEAUX RÉFLEXES POUR JOINDRE LA SQ Avis de la Sûreté du Québec

À compter du **1er juin 2026**, les numéros 310-4141 et \*4141 ne seront plus en service.

- En cas d'urgence (si vous êtes témoin ou victime et qu'une intervention immédiate est requise), **composez le 911**.
- Pour une situation non urgente (information, signalement, suivi), communiquez directement avec votre poste de la Sûreté du Québec au **450 246-3856**.

Merci de prendre note de ce changement et de mettre à jour vos contacts au besoin.



## Qui dit printemps dit GRAND MÉNAGE

Il est évident que chaque propriétaire est responsable d'entretenir son terrain. **Mais...saviez-vous ?**

- Qu'il est défendu en vertu du règlement de nuisances, d'y déposer ou d'y laisser sur votre terrain : des ferrailles, déchets, de vieux pneus, détritiques, résidus et débris de tout genre ou autres matières malsaines ou nuisibles.
- Si, le propriétaire ou l'occupant néglige cet entretien, cela pourrait constituer une nuisance et une infraction ?

L'entretien de votre propriété est donc payant pour tous ! **Note** : Pour les matériaux non acceptés dans les ordures, le recyclage ou le compostage, vous pouvez aller déposer gratuitement vos résidus à l'écocentre de COMPO Haut-Richelieu.

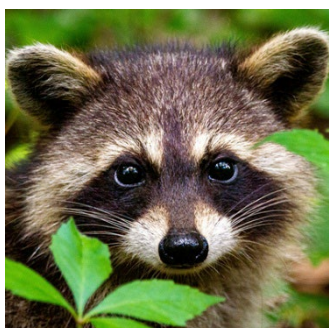


## ÉVITEZ LES REFOULEMENTS : CE QUI NE VA JAMAIS AUX TOILETTES

Pour protéger nos égouts et réduire les refolements, certains articles ne doivent jamais être jetés dans la toilette. À mettre plutôt à la poubelle (ou au point de collecte, au besoin) : **lingettes, cotons-tiges, médicaments, graisses et huiles, préservatifs, soie dentaire, cheveux, couches et restes de nourriture**.

Ces déchets peuvent causer des **obstructions**, des **déversements d'eaux usées** et des **coûts de nettoyage et de réparation** importants, en plus d'exiger du **temps supplémentaire** pour nos équipes.

Merci de votre collaboration !



## RAPPEL – RAGE DU RATON

**Nouvelle rallonge des mesures pour prévenir la rage du raton laveur !**

Le ministère **prolonge jusqu'au 6 juin 2026** l'interdiction de transporter des rats laveurs, mouffettes, renards et coyotes vivants dans les secteurs touchés, incluant l'Estrie et la Montérégie. Rappelons que déplacer ces animaux augmente fortement les risques de propagation de la rage même s'ils semblent en santé.

Nous invitons tous les citoyens à appliquer les bonnes pratiques : sécurisez vos poubelles, bloquez les accès à vos bâtiments, et évitez de nourrir les animaux à l'extérieur. Si vous croisez un animal sauvage dont le comportement vous inquiète (malade, agressif, désorienté...), signalez-le sans tarder au 1 877 346-6763 ou via le formulaire en ligne.

Ensemble, protégeons notre communauté ! **Consultez** : [Quebec.ca/rageduratonlaveur](http://Quebec.ca/rageduratonlaveur)



## PROTÉGEZ VOTRE LAC : RENATURALISEZ VOTRE RIVE !

Le déboisement et l'aménagement artificiel des rives accélèrent la dégradation des plans d'eau. Une bande riveraine composée de végétation permanente est une solution simple et efficace pour limiter l'érosion, filtrer les polluants, rafraîchir la rive et favoriser la biodiversité.

Le guide illustré Rives et nature (3e édition) accompagne les riverains, gestionnaires et professionnels à chaque étape d'un projet de renaturalisation, de la conception à la réalisation. Il propose des solutions accessibles, adaptées à plusieurs types de rives (pente, enrochement, mur) et met de l'avant des techniques et des végétaux appropriés, tout en alertant sur les plantes exotiques envahissantes. Réalisé par le RAPPEL et Connexion Nature, ce guide intègre les meilleures pratiques et les avancées récentes au Québec.

Au menu : mieux connaître sa rive, revégétaliser, choisir les bonnes espèces, éviter les envahissantes. Pour [télécharger ce guide](#), veuillez remplir ce [formulaire](#).



## BIBLIOTHÈQUE ET DONS DE LIVRES

### Merci de respecter la chute à livres (retours uniquement)

Nous rappelons aux citoyens qu'il est strictement interdit de déposer des livres usagés à donner dans la chute à livres de la bibliothèque. Cet espace est réservé uniquement au retour des documents empruntés.

Les dons de livres doivent être remis en main propre pendant [les heures d'ouverture de la bibliothèque](#), ou déposés dans les boîtes de dons prévues à cet effet, le cas échéant. Cette consigne est nécessaire afin d'éviter d'encombrer les bénévoles impliqués dans le bon fonctionnement du service de la bibliothèque.

Merci de votre collaboration.



## NOUVEAU DÈS LE 1ER MAI

### Le prêt entre bibliothèques devient plus simple

Dès le 1er mai 2026, le Réseau BIBLIO de la Montérégie met en place un service de prêt entre bibliothèques (PEB) simplifié, plus intuitif et encore plus facile à utiliser !

Concrètement, pour trouver un document, il vous suffira d'effectuer une seule recherche dans [le catalogue Simb@](#). Vous pourrez ainsi consulter, au même endroit, les collections de toutes les bibliothèques membres du Réseau BIBLIO de la Montérégie et repérer rapidement un livre, un document ou un autre titre qui n'est pas disponible dans votre bibliothèque.

Une fois votre sélection faite, vous pourrez demander le prêt et recevoir le document à votre bibliothèque habituelle, selon les modalités en vigueur (délais de livraison et durée du prêt).



## PORTAIL CITOYEN ET SUBVENTIONS MUNICIPALES

### Ne passez pas à côté !

La Municipalité rappelle aux citoyens que plusieurs programmes de subventions sont disponibles pour vous aider à réaliser vos projets et à profiter de différentes aides financières.

Pour connaître les programmes en vigueur, vérifier votre admissibilité et déposer une demande, remplissez simplement le formulaire en ligne via le [Portail citoyen : citoyen.veniseenquebec.ca/demandes-en-ligne](#)



## À PROPOS DE LA CABANE À PÊCHE DU PARC JAMESON

### Entre art et tradition !

Un projet unique voit actuellement le jour à Venise-en-Québec : une installation artistique rend hommage à la pêche sur la glace, ce patrimoine qui marque notre identité et qui, hélas, doit faire face aux défis du climat d'aujourd'hui. La première intention était d'envelopper la cabane d'un manteau visuel inspiré par la perchaude, avec ses écailles dorées, afin de créer un espace à la fois poétique et concret pour petits et grands.

Mais la créativité a parfois ses contraintes : malgré une préparation méticuleuse, le matériau choisi pour produire ce bel effet s'est révélé inefficace devant les caprices de nos hivers. Nous avons observé les aléas du temps, mais la réalité s'est imposée : il a fallu retirer l'habillage extérieur.

Ce message vise à expliquer cette situation temporaire ! Dès que la température le permettra, nous reprendrons la métamorphose, pour donner à la cabane un aspect renouvelé, résilient et inspirant, digne de l'esprit du projet original.

Finalement, la cabane vous ouvrira ses portes pour vivre une expérience immersive.

[La Cargaison Collectif créatif](#)



### ATELIER DE CRÉATION D'UN FANZINE Pour les femmes de Venise-en-Québec et des alentours

Les citoyennes sont invitées à participer, entre femmes, à un atelier d'art gratuit sur le thème de la fabrication d'un fanzine, offert par l'organisme Collectivement Elles. Un fanzine est une petite publication artisanale, créée pour partager des idées, des créations ou des passions autour d'un thème.

**Quand :** 21 avril  
**Heure :** 18 h à 20 h  
**Lieu :** Chalet Rosaire-Daigle du parc Jameson  
**Prix :** Gratuit

Les places sont limitées. Inscription obligatoire par courriel à [registrariat@cfhr.ca](mailto:registrariat@cfhr.ca) ou par téléphone au 450 346-0662.



### OPÉRATION NETTOYAGE POUR LE JOUR DE LA TERRE Soulignons ensemble le Jour de la Terre !

En collaboration avec [Conservation Baie Missisquoi](#), la Municipalité vous invite à participer à une opération de nettoyage qui débutera par les berges du lac Champlain. Rejoignez-nous au chalet Rosaire-Daigle du parc Jameson le 22 avril à 9 heures.

Venez en famille, entre voisins ou entre amis pour poser un geste concret pour notre environnement et la qualité de nos milieux naturels. **Apportez un sac à dos et votre bouteille d'eau.**



### NOUVEAUTÉ PRINTANIÈRE À VENISE-EN-QUÉBEC

Ce printemps, on lance une toute nouvelle activité rassembleuse : le tout premier bingo, ouvert à toute la population, organisé par la FADOQ !

Venez passer un bel après-midi en bonne compagnie, que vous soyez un habitué du bingo ou que ce soit votre première fois. C'est l'occasion idéale de sortir, de rencontrer des gens d'ici et de tenter votre chance dans une ambiance conviviale.

- **Dimanche 3 mai 2026**
- **Centre culturel de Venise-en-Québec**
- **Ouverture des portes : 12 h**
- **Début du bingo : 13 h**

Cartes en vente sur place le jour même (paiement au centre culturel).

On vous attend en grand nombre !



### DISTRIBUTION D'ARBRES ET ÉCHANGE DE PLANTS Rendez-vous au parc Jameson

Le **samedi 16 mai**, rendez-vous au chalet Rosaire-Daigle (parc Jameson), avec votre preuve de résidence, entre 9 h et 12 h, pour obtenir l'un des 200 arbres offerts (premier arrivé, premier servi): bouleau jaune, pin blanc, pin rouge, épinette blanche ou érable à sucre.

**Nouveauté :** apportez vos vivaces et plants potagers pour un échange entre citoyens.

Apportez aussi **vos contenants** pour repartir avec un peu de compost. Pour demeurer équitable, les citoyens qui se présenteront avec une remorque ou demandant une grande quantité de compost seront référés à l'écocentre.

Sur place, Conservation Baie Missisquoi (CBM) distribuera gratuitement des plants de vigne, surtout pour les propriétaires riverains (pour aider à couvrir les murs de béton et limiter le réchauffement et l'érosion vers l'eau).

S'il reste des arbres ou des plants, ils seront disponibles le lendemain.



### TROIS FINS DE SEMAINE POUR VOS VENTES DE GARAGE Planifiez votre grand ménage !

Chaque année, la Municipalité autorise trois occasions pour tenir une vente de garage sur son territoire. Ces périodes permettent à tous de profiter d'un cadre clair et uniforme, tout en favorisant un voisinage agréable et sécuritaire. En dehors de ces dates, aucune autorisation n'est possible et aucun permis n'est délivré pour la tenue de ventes de garage.

#### Dates autorisées en 2026

- Du 16 au 18 mai
- Fin de semaine du 11 et 12 juillet
- Fin de semaine de la fête du Travail : 5-6-7 septembre

Pensez à réserver ces dates à votre agenda pour planifier votre tri, préparer vos articles et donner une seconde vie à vos objets!



### SOIRÉE CASINO-BÉNÉFICE Fondation Jacques Landry pour l'enfance (3e édition)

**Quand :** 22 mai de 19 h 30 à minuit  
**Où :** Centre culturel (239, 16e Avenue Ouest)  
**Coût :** Billet individuel 50 \$

La Fondation Jacques Landry pour l'enfance vous convie à une soirée casino festive! Avec votre billet, recevez **5 000 \$ en jetons** pour jouer, profitez d'une ambiance animée et, sur place, achetez des **gratteux à 2 \$** pour bonifier vos jetons.

**Tous les profits seront remis pour soutenir les enfants de la région.** Réservez votre place dès maintenant: [Réservez votre place](#).



### ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DU CLUB FADOQ

Le prochain souper aura lieu le **21 mai** au Centre culturel. Après le souper, c'est la place à la danse !

Les lundis de cartes en après-midi sont en cours au Chalet Rosaire-Daigle du parc Jameson. La pétanque intérieure, également au Chalet Rosaire-Daigle, se déroule le mercredi à 18 h 30.

[EN SAVOIR+](#)

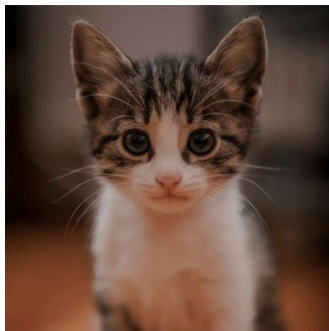


### JOURNÉE CYCLISTE DU LAC CHAMPLAIN - 20e ANNIVERSAIRE Samedi 6 juin 2026

La CCLACC prépare son 20e anniversaire et vous invite à vous inscrire, que vous soyez cycliste expérimenté ou amateur, participant de longue date ou nouveau venu.

Plus de 600 cyclistes parcourront les rues de la municipalité et des environs.  
**Infos :** [www.cclacc.com](http://www.cclacc.com) et nos pages Facebook, Instagram et TikTok.

Nous recherchons aussi des bénévoles, des administrateurs et un directeur de signalisation (formation fournie). Intéressé(e) ? **Écrivez-nous :** [cclacc@gmail.com](mailto:cclacc@gmail.com).



### PROANIMA VOUS INFORME J'ai trouvé des chatons errants, que faire ?

Si vous trouvez des chatons errants, gardez-les d'abord en sécurité dans un endroit calme, au chaud et isolé de vos autres animaux. Nourrissez-les avec une formule pour chatons (jamais de lait de vache) et, s'ils sont très jeunes, au biberon toutes les 3 à 4 heures ; donnez toujours le repas avec le chaton sur le ventre, jamais sur le dos. Jusqu'à environ 3 semaines, stimulez-les doucement après chaque repas pour uriner et déféquer, et maintenez une bonne hygiène en vous lavant les mains avant et après les soins. Si vous ne pouvez pas les garder jusqu'au sevrage, contactez **Proanima** plutôt que de les laisser à l'extérieur; si vous les gardez, prévoyez socialisation, vaccination et stérilisation (ou entente avec la future famille).



### COMPO HAUT-RICHELIEU - Bien récupérer ses pneus usés

Le changement des pneus d'hiver pour les pneus d'été est un signe que les beaux jours approchent. Lorsqu'ils ont atteint leur fin de vie, les pneus ne doivent surtout pas être abandonnés dans un coin du garage ou, pire, en pleine nature. Pour s'en départir de manière responsable, plusieurs options existent :

- les laisser à son garagiste ;
- les apporter à un écocentre participant au Programme québécois de gestion des pneus hors d'usage de RECYC-QUÉBEC.

Une fois collectés, ces pneus sont recyclés en surfaces de jeux synthétiques, en tapis, en garde-boues et bien plus. Éviter leur accumulation permet non seulement de prévenir les risques environnementaux, mais aussi de contribuer à l'économie circulaire. Plus d'informations sont disponibles sur [recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://recyc-quebec.gouv.qc.ca).



### PRÉCISIONS CONCERNANT LE CCU (MAI 2026)

Puisque la séance du conseil du mois de mai a été devancée au **11 mai 2026**, et afin de permettre au **CCU** de se réunir une semaine auparavant pour formuler ses recommandations au conseil (demandes de permis et autres dossiers), les ajustements suivants sont prévus :

- La rencontre du **CCU de mai** est devancée au **lundi 4 mai 2026**.
- La **date limite** pour déposer une demande à inscrire à l'ordre du jour du CCU est fixée au **24 avril 2026**.



## POUR VOS DEMANDES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Pour présenter une demande au comité, vous devez la déposer **EN SUIVANT LES DATES DU CALENDRIER ANNUEL**. Une demande doit contenir les documents suivants : les plans, l'estimation des coûts des matériaux et le certificat d'implantation.

Les demandes traitées par le CCU concernent les dérogations mineures (aux règlements de zonage ou de lotissement), les demandes étant liées à l'application du règlement en vigueur sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et les demandes relatives à un usage conditionnel. Dans ces situations, des documents supplémentaires sont requis. Informez-vous auprès de l'inspecteur municipal !

Les réunions du comité sont planifiées de manière à être coordonnées avec les séances du conseil municipal et ainsi rendre dès que possible une réponse aux requérants sur leur dossier respectif, qu'elle soit favorable ou défavorable. Par la suite, les permis conséquents aux demandes sont délivrés.



Les séances du conseil municipal débutent à 19 heures au Centre culturel situé au 239, 16<sup>e</sup> Avenue Ouest.

### CALENDRIER 2026

**11 mai, 15 juin, 20 juillet, 17 août, 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre, 14 décembre**

[EN SAVOIR +](#)



## Enregistrement (médailles) et signalement d'animaux perdus

Communiquez avec Proanima au 1 833-445-2525

[proanima.com](http://proanima.com)



Le **site web municipal** contient des informations importantes répondant à plusieurs questions.

Visitez-le au [veniseenquebec.ca](http://veniseenquebec.ca)

Abonnez-vous également au **Portail citoyen** - Pour recevoir les avis d'urgence, faire un signalement et diverses demandes en ligne.



Abonnez-vous à notre page **Facebook** pour rester informé des nouvelles et activités de la Municipalité.



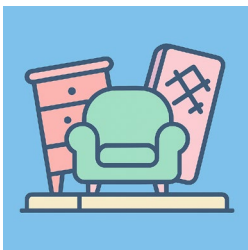
## COLLECTES SÉLECTIVES - Ordures, recyclage, compost

### Calendrier 2026 de Compo Haut-Richelieu

Le **calendrier de collecte pour 2026** est disponible uniquement en ligne à [compo.qc.ca/collectes](http://compo.qc.ca/collectes).

### Pour signaler un bac non ramassé

1. Laissez le bac en bordure de rue.
2. Contactez l'écocentre au **450 347-0299** ou utilisez le formulaire [Nous joindre en ligne](#).



## COLLECTE DES GROS REBUTS NON VALORISABLES

Avant de placer vos encombrants en bordure de rue, vérifiez si la liste des matières acceptées ou refusées : [gros rebus et collectes spéciales](#) Les dates des collectes spéciales pour 2026 : **25 mai, 22 juin, 20 juillet, 17 août, 28 septembre, 26 octobre, 23 novembre, 21 décembre**.